

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Retiré

AMENDEMENT

N ° 1059

présenté par

M. Poisson, M. Straumann, M. Sermier, M. Abad, M. Hetzel, M. Dhuicq, Mme Poletti,
Mme Louwagie, M. Morel-A-L'Huissier, M. Moreau, M. Gosselin, Mme Genevard, M. Saddier et
M. Cinieri

ARTICLE 13

À la deuxième phrase de l'alinéa 38, substituer aux mots :

« regardés comme à vocation agricole »

les mots :

« considérés comme « à vocation agricole » ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel